6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

Téléphones : À LILLE N° 1.02 — À ROUBAIX N° 3.28 — À LENS N° 1.02

ABONNEMENTS — 3 mois / 6 mois / 1 an
Nord et Départements limitrophes . . . . . 4 fr. 50 — 9 fr. — 18 fr.
Autres Départements. . . . . 5 fr. 50 — 11 fr. — 22 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste

Le Numéro 5 Centimes

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger

Dimanche 28 JUIN 1908

LE PALAIS DE TÉHÉRAN

La Perse est en révolution. Les idées de liberté et d'émancipation ont pénétré chez elle, et la situation du Shah Mohammed Ali reste toujours critique, bien que la répression fût prompte et sanglante. Il devra, pour ainsi dire, et selon ses paroles, reconquérir son royaume ville par ville. Téhéran est en état de siège et a subi de graves dommages de par le bombardement. Le Parlement et la Grande Mosquée sont détruits.

Ce n'est très certainement que le début d'une période de troubles graves dont on ne peut prévoir la solution. La fidélité de l'armée est douteuse, dit-on : seules les troupes rassemblées par le souverain au camp de Baghsah seraient payées. Les garnisons de province attendent en vain, depuis plusieurs mois, leur solde et ont manifesté à plusieurs reprises leur sympathie pour le mouvement révolutionnaire.

Ce fut comme un coup de tonnerre qui réveilla Mohammed Ali en ce palais des Mille et une Nuits composant sa résidence, ou plutôt dans cette agglomération appelée l'« Ark », sorte de cité royale entourée d'une muraille autrefois protégée par un fossé. Agla Mohammed, fondateur de la dynastie des Kadjars, avait choisi cette position à Téhéran pour y établir la résidence des Shahs. Non loin des montagnes du Khorassan, sur la route d'Asterabad, son pays d'origine, qu'il pouvait gagner promptement en cas de danger, cette situation offrait à sa sûreté de réelles garanties.

Le Palais, proprement dit, d'après la narration d'un diplomate longtemps attaché à la légation de Téhéran, constitue une partie de l'« Ark ». Comme toute maison persane il se divise en deux parties : le « Biroun », habitation des hommes, et l'« Endéroum », le harem. Le Biroun royal encadre de ses constructions multiples le Goulistan, jardin des roses, oasis embaumé où d'immenses bassins mettent des nappes de fraîcheur mouvante, où de clairs ruisselets, au lit de pâle faïence bleue qui miroite, s'insinuent parmi le vert des pelouses dans un vol multicolore de paons, de canards et de colombes, où s'élancent des massifs de plantes et de fleurs rares, les hauts bouquets des cyprès sombres, des pins, des platanes et des saules.

A l'est du jardin des Roses, le Chemsi Emârêt, soleil des palais, dresse ses deux tours carrées à trois étages, ouvrant sur des belvédères, revêtues de faïences bleues aux jaunes arabesques. De ces tours, où elles se dissimulent derrière l'ajourement des faïences formant moucharabieh, les femmes du harem, toujours curieuses, épient les alliées et venues du Goulistan, et observent l'entrée populeuse et animée des bazars. Au pied des tours, les reliant, s'étend une galerie ouverte, décorée de tapisseries des Gobelins représentant le « Couronnement du faune » et le « Triomphe de Vénus », don de Louis-Philippe Ier à Mohammed-Shah.

Dans la partie nord, voici le Musée, immense salle d'une richesse inouïe. Le sol disparaît sous les tapis les plus rares, chefs-d'œuvre de l'art ancien de la Perse. Là, se trouve le Trône des Paons, jadis enlevé au Grand Mogol par Nadir-Shah. Ce trône est un éblouissement : sur un revêtement d'or, des émaux précieux, des figures d'oiseaux fantastiques et de chimères apparaissent, rayonnants, dans les feux d'un diamant soleil... Cela vaut cent cinquante millions.

Une grande partie des meubles — or et émaux — a été malheureusement fondue à la Monnaie. C'est dans cette salle que le Shah tenait ses réceptions diplomatiques.

Puis, la Chambre des Diamants, « Otaq-i-Almas », aux murs entièrement recouverts de glaces et de cristaux taillés qui retombent du plafond en scintillantes stalactites, dans le goût persan.

La Bibliothèque, faisant suite, renferme par milliers, dans ses armoires de cèdres odorants, de précieux manuscrits anciens ornés d'inestimables miniatures. Une des autres salles s'appelle « Otaq-i-Adjah », (la Salle de la Faim), ainsi dénommée pour caractériser l'« avidité » avec laquelle cette salle s'emplit de trésors.

Enfin, l'Orangerie, et, à côté, la Porte des Volupts que peuvent franchir seulement le Shah et les eunuques, et qui conduit à l'Endéroum. Au Sud, l'« Emâret-i-Badguir », Palais des Ventilateurs ; ses tourelles carrées dissimulent des machines propres à emmagasiner l'air et à le distribuer dans l'intérieur. Autour s'échelonnent des bâtiments divers avec des volières d'oiseaux chanteurs et des cages aux barreaux dorés remplies d'oiseaux rares.

A l'Ouest s'élève un petit palais de style Louis XVI, qu'affectionne plus particulièrement le Shah. Il renferme ses appartements privés, sa galerie de tableaux où, dans la diversité des peintures, flambe l'éclat d'une merveilleuse collection d'armes anciennes ; un salon, dont le riche mobilier a été offert par le Sultan de Turquie. Dans ce salon, reposant sur une table et protégé par des parois et un dôme de verre, on admire le fameux globe terrestre en or massif, à la monture incrustée de diamants. Les divisions géographiques de la sphère sont marquées par des pierres précieuses de couleurs diverses : la Perse est de turquoises ; la ville de Téhéran est représentée par un gros diamant pris sur le cadavre d'Asharaf, le dernier roi d'Afghanistan ; et le mont Denavent, par un rubis arraché à Shah-Rouck, par les tortionnaires d'Agha-Mahmoud Khan ; les mers sont d'émeraudes, l'Inde d'améthystes, l'Afrique de rubis, la France de diamants, etc. Cette œuvre a coûté un million de tomans, soit dix millions de francs.

En quittant les appartements du Shah, on traverse une galerie aboutissant à une cour ronde que borde le « Vézaret Omour-Kharedjeh » : Ministère des Affaires étrangères. Il offre à la vue une succession de fenêtres en bois curieusement ajouré et une grille d'un travail aussi délicat, le sépare d'un jardin ombragé de platanes.

Au centre de ce jardin, un bassin répand la fraîcheur de son eau tranquille jusque devant un autre palais. Une grande baie ouverte dans la façade : c'est le « Talar », ou Salle du Trône. Deux colonnes d'albâtre en soutiennent l'entablement. Elles sont hautes, torses, et s'agrémentent du caprice grimpant d'un fin feuillage colorié. Aux murs, des portraits de souverains mettent une note grave, atténuée par le voisinage d'une foule de petites glaces aux scintillantes facettes.

Dans le fond, une arcade sombre s'éclaire subitement d'une lumière douce : ce sont les reflets et les jeux des vitraux fleuris dans l'eau d'une vasque.

Au premier plan, le Trône. Il est de marbre blanc, transparent, d'une transparence où des incrustations d'or mêlent de vagues teintes jaunâtres. Il est soutenu, au milieu, par des colonnes courtes avec des lions assis à leur base ; sur les côtés, par des statuettes de pages en costume de harem. Le dossier, sorte de dentelle ciselée, tendue entre deux minces colonnettes, est comme l'aboutissement central d'une galerie basse, chargée d'inscriptions, qui contourne et complète cette étrange et somptueuse tribune royale.

Telle est cette magnifique demeure que Mohammed-Ali a dû fuir pour se lancer à la conquête de son royaume. Le pouvoir a de lugubres lendemains...

Paul CHAUMET.

Hier & Aujourd'hui

RÉVOCATION ARBITRAIRE

Un instituteur de la Drôme, M. Roux-Costadau a été candidat socialiste à Valence il y a deux ans ; il obtenait 3000 voix socialistes contre 6000 voix à M. Louis Dumont, radical, en faveur duquel il se désistait au second tour, assurant ainsi l'élection de son concurrent plus favorisé.

Depuis, en dehors de ses heures de classe, M. Roux Costadau continue sa propagande et tout fait supposer qu'elle est fructueuse puisque l'autorité académique ne cesse de lui offrir des postes d'avancement pour l'éloigner de sa circonscription.

Il vient d'être frappé de révocation dans des conditions absolument arbitraires.

Au cours d'une conférence sur « La Patrie » Roux-Costadau avait dit, en réunion publique : « Je suppose que dans le cas d'un » conflit diplomatique avec l'Allemagne, la » France offre l'arbitrage au Kaiser. Le Kai» ser refuse ; je dis que le devoir des socia» listes est de défendre vaillamment le pa» trimoine sacré des révolutions accomplies » et des révolutions à venir, de la République » et de la Patrie ».

Telle fut la première proposition qu'il développa. Pour la seconde, s'inspirant des idées de la convention de 1793, il la formula ainsi : « Mais je suppose encore cette chose » invraisemblable, mais possible tout de même, une Allemagne pacifique propose à la » France de soumettre sa querelle au jugement des nations et ce sont nos gouver» nants qui refusent, c'est notre Parlement » qui repousse cette main tendue et sciem» ment vote la guerre. Eh bien, je déclare » que, **maître du pouvoir**, le prolétariat aurait le devoir de s'emparer des membres » du Gouvernement, de ce Parlement de forfaiture et de les fusiller. »

Aussitôt le préfet et après lui l'inspecteur primaire, demandèrent la révocation de cet instituteur ; le conseil départemental fut convoqué, étudia l'incident et par cinq voix contre sept, déclara que la peine de la révocation était exagérée ; il vota la censure. Les deux voix opposantes étaient naturellement celles du Préfet et de l'Inspecteur. Or malgré l'avis fortement motivé de ce tribunal administratif, le préfet signa la révocation.

Loyalement M. Louis Dumont est venu défendre à la tribune son ancien concurrent et faire l'éloge de sa loyauté et de ce « modération », rappelant qu'en toutes circonstances, hautement il avait répudié l'hervéisme, ajoutant que la portée de ses paroles avait été singulièrement exagérée, sa conférence au demeurant n'ayant causé dans le pays aucun émoi, aucun scandale.

M. Ferdinand Buisson a prononcé un très substantiel discours pour remettre au point ce que l'on a appelé la crise de l'enseignement primaire et protester contre l'arbitraire avec lequel le préfet a passé outre à l'avis du conseil départemental, considéré par lui comme un rouage, absolument négligeable, inutile.

Le ministre a couvert son préfet ; et, à la Chambre 76 députés seulement ont voté l'ordre du jour « invitant le gouvernement à res» pecter les décisions des conseils départe» mentaux. »

Ce sont des faits de ce genre qui créent le malaise dont souffre la corporation des instituteurs et M. le ministre de l'Instruction publique fomente lui-même le mécontentement. Et qu'arriva-t-il ?

Le conseil d'administration de l'amicale des Instituteurs de la Drôme, qui n'est en rien hervéiste, ni antipatriote certes, a voté une motion par laquelle il se solidarise avec M. Roux Costadau et lui adresse l'expression de la sympathie du corps enseignant.

Ce sont ces actes arbitraires d'un préfet qui créent des hervéistes, bien loin de faire l'apaisement.

G. DESMONS.

Le Congrès des Médecins de France à Lille

... UNE SUSPENSION DE SÉANCE

Les Congressistes ont quitté la salle de la Société Industrielle dont l'atmosphère est surchauffée, pour venir prendre le frais pendant quelques instants dans la rue de l'Hôpital-Militaire.

CHRONIQUE

Le Secret

— Je vous aime.

Elle ne répondit pas. Mais, doucement, sa tête blonde, plus blonde de refléter le clair de lune qui filtrait à travers les frondaisons automnales du jardin, s'inclina sur l'épaule de Raymond. Et leurs lèvres s'unirent longuement, follement, fiévreusement...

Il y avait deux ans qu'ils s'étaient rencontrés pour la première fois, sur le parapet du Petit-Port. Elle venait, en effet, toutes les années avec sa mère, vivre les trois mois d'été parmi la vie fébrile et mondaine d'Aix-les-Bains, vie qui semblait, pourtant, leur être indifférente, car on ne les rencontrait nulle part, ni dans le monde ni dans les établissements de la ville. D'elles, on ne savait rien. La mère était veuve, disait-on, étrangère peut-être, venue, en tout cas, on ne sait d'où, assez fortunée, semblait-il, et sans autre famille que cette enfant si belle, si blonde, que toute la colonie d'Aix-les-Bains murmurait sur le passage des deux femmes : « La dame en deuil et la jolie blonde ». On ne les connaissait pas autrement. On ne les désignait pas d'autre façon.

Le hasard — était-ce bien le hasard — avait voulu que cette année, Raymond Leperrier, le jeune ingénieur qui tous les ans venait se reposer deux mois sur les bords bleus du Bourget, louât la villa voisine de celle des deux femmes. S'étant reconnu, on s'était d'abord salué et, malgré la froideur et la défiance de la mère, les relations, peu à peu, s'étaient accentuées. On s'était rencontré, la nuit du 15 août, à la fête nautique et l'on était rentré tous ensemble... Et un beau soir tout constellé d'étoiles, tout embaumé du parfum des cyclamens qu'avait dû respirer le vent sur les montagnes, les deux jeunes gens rompant la surveillance de la mère, s'étaient retrouvés au fond du jardin, à l'endroit où les deux villas se rejoignaient. L'aveu d'amour leur brûlait les lèvres ; un baiser scella cet aveu définitif :

— Jeanne, voulez-vous être ma femme ?

— Oui, Raymond, je vous aime.

— Et moi, je vous adore.

Et depuis ils se retrouvaient liés, tous les soirs, l'âme pleine de rêves. Elle lui avait conté sa vie. Orpheline depuis toujours, puisqu'elle n'avait jamais connu son père, elle vivait à Paris, du côté de Passy, entre sa mère et sa grand'mère. C'es là que : était écoulée toute sa jeunesse, calme, douce, entre deux affections peut-être un peu tristes, — car maman ni grand'mère ne riaient jamais — mais combien profondes. Ce soir, c'était la rencontre définitive. Raymond devait, en effet, rejoindre son poste dans quatre jours.

— Jeanne, quand voulez-vous que j'aille demander votre main à votre maman ?

— Demain, si vous voulez, vers six heures. Je me trouverai, comme par hasard, au fond de notre jardin, à m'amuser ou à tricoter. Vous pourrez donc en toute liberté...

— C'est entendu. Oh ! Jeanne, comme nous allons être heureux.

— Oh ! oui, bien heureux !

— A demain, ma chérie.

— A demain, mon Raymond.

— Pensez à moi.

— J'y pense toujours.

Encore une étreinte. Encore un baiser fou. Raymond resta longtemps, les yeux perdus dans le noir, respirant les parfums que la brise apportait par bouffées, berçant son rêve d'amour au rythme voluptueux d'une valse lointaine..

Le lendemain, en grande toilette, Raymond sonnait à la grille de la villa des Platanes. Le soleil, qui se couchait déjà derrière la Dent du Chat, ensanglantait les feuilles jaunies des allées. Raymond demanda à voir madame. Celle-ci le reçut dans le grand salon du rez-de-chaussée qui donnait sur le côté le plus fleuri du parc. Il se devinait sympathique à la mère, il se savait aimé de la fille, il n'hésita pas :

— Madame, j'aime votre fille...

Elle pâlit, se retint à un meuble et, avant qu'elle ait pu dire un mot :

— ...Je viens vous demander sa main.

— Et ma fille vous aime ? demanda-t-elle, tremblante.

— Je le crois, madame, nous nous sommes juré de nous aimer toujours.

Il parlait en amoureux, naïvement. Elle n'eut qu'un cri :

— Ce que je redoutais est arrivé !

— Je ne comprends pas, madame.

— Ce mariage est impossible, monsieur.

Elle le regardait, décidée, frémissante.

— Impossible ?

— Impossible. Vous ne pouvez épouser ma fille, ou plutôt ma fille ne peut pas vous épouser. Ne cherchez pas à savoir la raison de ce refus, monsieur. Vous avez toute ma sympathie, je vous estime... profondément, et je ne doute pas que jeunesse pu vous aimer comme un fils... mais, c'est impossible...

Il regardait, hébété, cette femme qui, là, brutalement, brisait son rêve, ce rêve qu'il caressait depuis des semaines dans le calme embaumé des belles nuits de Savoie. La peur de voir s'évanouir tout espoir le fit se redresser :

— Mais, madame, ceci n'est pas une raison... ce n'est même pas une explication... Vous comprendrez que je ne puisse me contenter de...

— Oh ! monsieur, je vous en supplie, ne m'interrogez pas !

— Mais je dois vous interroger... Votre fille m'aime et je l'adore. C'est notre bonheur, c'est notre vie que vous brisez... J'ai le droit de savoir.

— Non, vous n'avez pas ce droit. Ne cherchez pas, n'interrogez pas. Ce serait pour nous tous l'irréparable. Dans ma vie, il est un secret que ma fille ignore et qu'elle doit ignorer toujours. Le lui dévoiler, ce serait tuer en elle toute la foi en la vie, en la beauté, en la bonté... ce serait la tuer peut-être. Partez ! partez ! monsieur. Oubliez ma fille. Je ferai tout pour qu'elle vous oublie... Oh ! pourquoi n'avez-vous pas compris à mes froideurs, à mon indifférence que je tenais à éloigner ma fille de toute autre affection que la mienne, que je voulais la garder pour moi seule ?

Il crut comprendre, et sa douleur, brusquement, se changea en colère, en rage sourde :

— Ah ! c'est cela, votre secret... mais avouez-le donc : vous voulez la garder pour vous seule, votre enfant, vous avez peur de la voir partir, de la voir aimer quelqu'un, vous avez peur de la perdre... mais, oui, c'est cela, votre secret... Ah ! ah ! ah ! une mère ! Vous êtes une mère jalouse de votre fille, madame...

Elle le regardait avec des yeux de folle, et de grosses larmes coulaient sur ses joues pâlies.

— Oui, vous êtes une égoïste, une égoïste... C'est lâche, madame, lâche... vous n'êtes pas une mère...

Elle se redressa, sous l'insulte :

— C'est mal ce que vous faites là, monsieur, mais puisque vous le voulez, je vais vous le dire, mon secret... Vous voulez que je descende à toutes les douleurs, à toutes les hontes... C'est bien, j'y descendrai... Vous verrez que c'est parce que je suis une mère que je m'oppose à ce qui devrait être le bonheur de ma fille.

Elle s'approcha de Raymond, elle lui prit les mains et, le regardant dans les yeux, elle lui jeta à la face :

— Mon enfant est la fille de Berthier, le lieutenant de vaisseau traître à sa patrie, il y a vingt ans, et mort au bagne.

Dans le soir qui tombait passa comme un frémissement, une plainte, une angoisse. C'était sans doute le vent d'automne qui secouait les dernières feuilles des platanes... Raymond tremblait, atterré.

— Et ma fille ignore cet abominable secret. Elle est pure. Elle est bonne. L'épouser, monsieur, ce serait nous obliger à des démarches, ce serait inévitablement lui faire connaître ce que fut son père... ce serait la tuer... Vous me comprenez. Je souffre de votre douleur, allez. Partez. Oubliez la dame en deuil et sa fille. Oubliez ce soir triste d'automne et soyez heureux.

Il sortit, titubant, les yeux fixés sur les feuilles de l'allée qui lui semblaient autant de larmes de sang. Il vint se réfugier dans sa chambre et, devant l'agonie du soleil, la tête dans ses mains, il se prit à sangloter, comme un enfant.

Il était là depuis un quart d'heure peut-être quand, soudain, la grille du jardin grinça sous ses gonds. Il leva la tête et vit Marie, la vieille bonne des Platanes, qui accourait. Il se pencha.

— Qu'y a-t-il, Marie ?

— Ce qu'il y a, mon bon Monsieu... Y a qu'on vient de trouver mam'zelle Jeanne quasiment comme morte sous la fenêtre du grand salon.

— Mademoiselle ?

— Nous l'avons rentrée dans le salon, sur le canapé. Et je suis sortie chercher du secours. Je viens chez vous, à tout hasard.

— Vous avez bien fait, Marie, j'y vais tout de suite.

Il dégringola les escaliers. En quelques secondes il fut auprès de la jeune fille, plus belle d'être plus pâle, étendue sur le canapé, les yeux clos, les lèvres blanches. Elle semblait peu à peu reprendre ses sens. Sa mère, à genoux, lui faisait respirer des sels.

— Elle était là, sous le balcon, à nous écouter. Nous l'avons tuée, monsieur, sanglota la mère. Elle sait tout maintenant... Et en guérira-t-elle jamais ?

Raymond s'était jeté à genoux et il baisait les mains de la jeune fille. Sous la chaleur de ces caresses, elle ouvrit les yeux. Dans le bleu tendre de ses prunelles se mêlait une douleur indicible et une douceur ineffable. Il la trouva plus belle d'être plus douloureuse. Il la sentit plus à lui d'avoir souffert par lui. Alors, se tournant vers la mère, qui pleurait :

— Puisqu'elle sait tout, l'obstacle n'existe plus... Dites, madame, m'accorderez-vous sa main ?

La main de l'enfant tremba. Ses lèvres frémirent et esquissèrent un sourire. Et ses yeux, après avoir amoureusement contemplé le jeune homme, se tournèrent vers le couchant où les roses du soir s'épanouissaient encore.

Et tous trois, à voir ce soir si rouge, comprirent que l'espoir n'était pas mort, et que les demains seraient encore de beaux jours...

PASCAL-BONETTI.

CHEZ LES MINEURS

L'ENTREVUE D'ARRAS

Réunion des délégués ouvriers et patronaux. — Vive discussion. — Exposé des revendications des Syndicats. — La question des salaires. — Déclarations des représentants des Compagnies. — Les primes sont prorogées jusqu'au 30 juin 1909.

Hier, samedi, après-midi, les délégués ouvriers et patronaux des trois bassins houillers se sont réunis à 2 heures et demie à l'« Hôtel de l'Univers », à Arras, pour discuter sur la question des salaires et l'application des majorations de retraites.

La discussion a été très vive et très animée. A un certain moment, la séance a dû être suspendue et les délégués ouvriers se sont assemblés pour examiner s'il n'y avait pas lieu de rompre les négociations.

Mais leur reprise fut décidée et les délégués ouvriers et patronaux rentrèrent en séance jusqu'à huit heures et demie.

Une note officielle

Le procès-verbal suivant a été rédigé et communiqué à la presse à l'issue de la réunion :

Le 27 juin 1908, à deux heures et demie, se sont réunis, à l'« Hôtel de l'Univers », à Arras, les délégations ouvrières et patronales des bassins houillers d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais.

Etaient présents :

Pour les ouvriers : Syndicat d'Anzin : Lefebvre et Bexant. — Syndicat du Nord : Goniaux, Gahide, Quintin, Portois. — Syndicat du Pas-de-Calais : Basly, Lamendin, Evrard, Cadot, Beugnet, Cordier, Sorriaux.

Pour les compagnies : MM. François (Anzin), Thiry (d'Escarpelle), Lemay (Aniche).

Les compagnies de Douchy, Thivencelles, Crépin ne sont pas représentées.

MM. Reumeaux (Lens), Barthélémy (Noeux-en-Vicoigne), Bachet (Ostricourt), Lavaurs (Courrières), Mercier (Béthune), Simon (Liévin), Tacquet (Meurchin).

Les compagnies de la Clarence et de Ligny-lez-Aire ne sont pas représentées.

Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des compagnies ouvrières reconnaître que les syndicats représentent la majorité des ouvriers syndiqués des trois bassins et ajoutent que les engagements qui pourront être pris dans la présente réunion ne seront pas modifiés pendant un an.

LES REVENDICATIONS DES SYNDICATS

BASLY remet la liste des réclamations des syndicats :

Augmentation des salaires ; leur répartition.

Salaires de début des galibots à 13 ans.

Double carnet de paie.

Que les compagnies reçoivent toujours les représentants désignés par le syndicat ou les sections syndicales.

Retraites : réciprocité d'un département dans l'autre.

La question des ouvriers ayant atteint l'âge de 55 ans et 30 années de services, mais ayant quitté la mine avant 55 ans.

Que la veuve d'un ouvrier pensionné touche la moitié de la majoration, comme cela existe pour les pensions des caisses de liquidation et du million.

Les logements pour les mineurs retraités.

Nous demandons aux compagnies d'examiner avec les représentants des syndicats un système de répartition et de capitalisation à présenter au Parlement pour l'amener à modifier la loi de 1894 de façon à porter la retraite des ouvriers mineurs à 730 francs après 25 ans de services.

DÉCLARATIONS DES PATRONS

Avant de passer à la discussion, les délégués des compagnies font observer que, si les questions relatives au salaire pouvaient être examinées en commun par les délégations réunies, il n'en était pas de même de celles relatives aux majorations de pensions, les engagements pris en 1902 par les compagnies du Nord et celles du Pas-de-Calais, ayant fait l'objet de deux déclarations non identiques.

PROROGATION DES PRIMES

Sur la question de salaire les délégués des Compagnies, s'en référant aux conventions dites d'Arras, et aux déclarations faites en 1906 à Paris, et les confirmant, en tant que de besoin pour tout ce qui concerne le rendement qui doit être maintenu, le contrôle des salaires qui est organisé conformément aux accords des 7 et 9 février 1902, la répartition des salaires écartent l'augmentation de salaires demandée, et accordent de proroger jusqu'au 30 juin 1909 les primes qui arrivaient à expiration le 30 courant.

LES RÉCLAMATIONS DES MINEURS

Les délégués des compagnies renouvellent leur déclaration aux termes de laquelle les ouvriers qui ont une réclamation à présenter peuvent être accompagnés par un délégué qualifié du syndicat agréé par les compagnies.

LE SALAIRE DES GALIBOTS

En ce qui concerne le salaire des galibots, les délégués des compagnies déclarent que si le galibot est embauché après 14 ans, on lui donnera plus rapidement ses augmentations, s'il les mérite, de façon qu'à 16 ans son salaire soit au niveau de celui des jeunes ouvriers de son âge.

LES PENSIONS

Sur la question des majorations de pension, le « statu quo » est maintenu.

Les autres questions ont été écartées par les délégués des compagnies.

M. Thiry, délégué du Nord, déclare que la compagnie de Douchy accepte le maintien des primes jusqu'au 30 juin 1909.

Le présent procès-verbal clos à huit heures et demie, a été signé par tous les délégués présents.

LOUISE MATORET M'ACCUEILLE EN SOURIANT

CELLE QUI FUT L'ADORÉE DU BANDIT ABEL POLLET, ME PARLE DU PASSÉ DOULOUREUX ET VOUS SAUREZ ICI COMMENT LE BOUCHER DE VIOLAINES PARLAIT D'AMOUR !

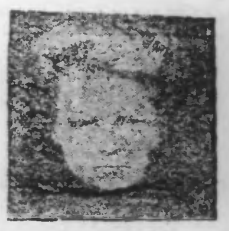

Hazebrouck, 27 juin. — J'ai assisté, ici, hier soir, au spectacle extraordinaire, de l'arrivée des acquittées Louise Matoret et la femme Lagache.

Devant la gare, depuis sept heures du soir, heure à laquelle on avait appris à Hazebrouck, l'acquittement de l'ex-maîtresse du bandit Abel Pollet et de la cabaretière Lagache, une foule sans cesse croissante se pressait, houleuse, criante, courant d'un bout à l'autre des bâtiments de la station, pour un appel : « Les voilà ! » un cri de fausse alerte qui suscitait après des colères et des rires.

A 8 h. 05 entre en gare l'express de Calais. On lui a fixé à Saint-Omer un wagon spécial, discrètement, sans que cela soit remarqué par personne. Dans un des compartiments ont pris place, accompagnées de quatre gendarmes, Louise Matoret et la femme Lagache.

Le train stoppe à Hazebrouck. Le wagon est détaché, isolé. Personne dans la gare ne soupçonne que quelques-uns des personnages qui ont tant fait parler d'eux ces derniers jours sont là à attendre que le public des voyageurs s'écoule.

Mais cependant, dehors, sur la place de la gare, plus de six cents personnes sont là, enfiévrées, haletantes de curiosité. Dès que l'on apprend que Louise Matoret descend du wagon et va gagner par le dépôt à l'extrémité

ECHOS

LA SAISON A OSTENDE

Par suite du beau temps persistant et de l'affluence de ses commandes, le Royal Palace Hôtel a fait sa réouverture un peu plus tôt cette année.

De grandes fêtes sont annoncées dans sa magnifique salle de fêtes à partir de la deuxième semaine de juillet.

Tous les jours, les Concerts Rouge de Paris s'y feront entendre avec de nombreuses auditions des plus grands artistes. Tir aux pigeons. Polo.

POUR VIVRE LONGTEMPS

Comment faire pour reculer l'heure fatale de la mort ? Combien de gens heureux, riches, à qui tout sourit dans la vie, se posent cette question !

Que faut-il, pour cela, faire ou ne pas faire ?

Il faut, dit-on, dormir avec la fenêtre ouverte, ne pas manger de gibier, prendre beaucoup d'exercice, se fatiguer le moins possible et surtout ne pas se faire de bile.

Un hygiéniste célèbre, Pagès, a rédigé cette ordonnance de longévité :

1° Soyez chaste ;

2° Promenez-vous longtemps et courez un peu ;

3° Mangez force salades l'été, force pommes de terre l'hiver et du rôti saignant en toutes saisons ;

4° Buvez du vin rouge, si votre constitution le permet ;

5° Dînez légèrement, et surtout dînez de bonne heure pour ne pas vous coucher trop tôt après ;

6° Dormez régulièrement, dormez longtemps, dormez surtout les premières heures de la nuit.